
ICANN81 | Réunion générale annuelle – Réunion du conseil de la ccNSO
Jeudi 14 novembre 2024 – 13h15 à 14h30 TRT

CLAUDIA RUIZ :

Veuillez lancer l'enregistrement.

Bonjour et bienvenue à la réunion du conseil de la ccNSO. Je m'appelle Claudia Ruiz et je serais la responsable de la participation pour cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle suit les normes de comportement attendues de l'ICANN ainsi que la politique communautaire anti-harcèlement de l'ICANN.

Pendant cette séance, les questions et les commentaires soumis dans le chat seront lus à voix haute s'ils sont écrits sous la forme attendue. L'interprétation pour cette séance inclura l'anglais, l'espagnol, le français et l'arabe. Si vous souhaitez parler pendant cette séance, levez la main sur Zoom. Les participants à distance auront le droit d'activer leur micro lorsqu'ils seront appelés. Les participants sur place utiliseront un micro physique pour parler. Vous indiquez votre nom pour les enregistrements et parler à un rythme raisonnable. Et merci d'annoncer la langue dans laquelle vous allez parler si c'est une langue autre que l'anglais. Merci.

Je donne maintenant la parole à Alejandra Reynoso, présidente de la ccNSO.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci beaucoup, Claudia.

Bonjour et bienvenue à la 211^e réunion du conseil de la ccNSO le 14 novembre 2024 à 10 h 15 UTC. Je vais prier tous les conseillers de bien vouloir entrer sur Zoom et d'ajouter à leur nom « ccNSO Council » en anglais, conseil de la ccNSO. Je vais placer dans le chat le wiki où nous avons tous les documents pour cette séance. Vu la dynamique de cette session entre la participation en présentiel et la participation à distance, je vous invite à allumer les caméras.

Y a-t-il d'autres questions que nous devons aborder tout de suite ? Bien, je n'en vois pas. Je reposerai la question lorsque nous arriverons à ce point.

En tant que motion d'ordre, nous allons prendre des décisions sur le processus de nomination au siège 12 du Conseil d'Administration. Nick ne participera pas à ce point à l'ordre du jour, mais il n'a pas à quitter la salle, et il sera placé ou consigné au procès-verbal que Nick n'a pas participé.

NICK WENBAN-SMITH : Oui, tout à fait, je comprends très bien. Et si vous souhaitez que je quitte la salle, à ce moment-là, je pourrais bien sûr le faire.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci, mais ce ne sera pas nécessaire.

Ensuite, passons au 1.8 pour vérifier le quorum de la réunion. Claudia, est-ce que nous avons un quorum et avons-nous reçu quelques excuses ?

CLAUDIA RUIZ : Oui, nous avons un quorum et nous n'avons pas reçu d'excuses.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci Claudia.

Passons maintenant au point suivant. Est-ce qu'il y a des mises à jour sur les déclarations d'intérêt ? Je n'en vois pas.

Nous pouvons donc passer au point 2, correspondances pertinentes. Nous n'avons pas reçu de courrier en relation avec les points à l'ordre du jour d'aujourd'hui, mais vous trouverez dans l'ordre du jour le lien vers le dossier de correspondance.

Passons au point 3, procès-verbal et points d'action. Le procès-verbal de notre réunion 210 n'a pas encore été distribué car la période entre cette réunion et celle d'aujourd'hui était trop courte et nous étions en pleine préparation de l'ICANN81. Nous avons besoin d'un peu plus de temps pour distribuer ce procès-verbal, mais il le sera d'ici environ deux semaines.

Passons aux points d'action. Même si nous n'avons pas reçu le procès-verbal à temps, nous avons néanmoins extrait les différents points d'action des notes de la réunion puisqu'il est important que nous puissions aborder ces différents points d'action afin de continuer notre

travail, et vous les voyez ici à l'écran sur la liste. Jusqu'à maintenant tous ces points d'action ont été réalisés. Y a-t-il des questions ou des commentaires ? Je n'en vois pas. Merci.

Compte tenu du temps, je vous invite à considérer que les 4, 5, 6, 7, 8 et 9 ont été abordées. Il s'agit de toutes les mises à jour concernant le comité de triage. Y a-t-il des commentaires ? Moi, j'en ai un et c'est le suivant. Ce matin, nous avons tenu un forum communautaire concernant l'action d'approbation et aucune inquiétude n'a été mentionnée. L'information a été envoyée au comité hier et la date butoir est le 11 décembre et nous aurons ensuite 21 jours après cette date butoir pour répondre. Y a-t-il des commentaires ? Je vais prier le secrétariat de bien vouloir m'aider à vérifier s'il y a des questions dans la salle de Zoom, car il est un petit peu difficile pour moi de les voir sur mon ordinateur. Mais s'il n'y en a pas, je vous propose de passer au point 10. Il s'agit de la mise à jour sur le référentiel des statuts. Je vais demander à Bart Boswinkel de nous en parler.

BART BOSWINKEL :

Oui, effectivement, vous verrez ces informations sur le wiki. Vous pourrez comparer ces informations avec celles d'il y a un an de décembre 2023, et vous verrez que certains éléments ont été retirés et que quelques changements ont été apportés à d'autres points à l'ordre du jour, en particulier la demande d'augmentation de la fréquence de l'examen du CSC. Ceci émane d'un débat qui a eu lieu au sein du Conseil d'Administration. C'est un élément d'action qui reste ouvert. Donc, nous avons placé cet élément pour examen. En principe, les réunions

avaient lieu chaque année, mais dans ce cas-là, nous avons demandé un report d'un an et ceci a été consigné.

La deuxième information qui a été ajoutée – et c'est un changement d'ailleurs – concerne l'inclusion d'une section pour les suppléants au CSC, puisque nous avons non seulement des membres, mais également des suppléants. Et l'autre, comme vous pouvez le voir, avance bien. Il s'agit du mécanisme de reddition de comptes au titre des statuts. Ce point fait encore débat dans le cadre du mécanisme d'examen du PDP4.

Ces deux mécanismes sont les suivants. Le premier, c'est l'exclusion des différends concernant la délégation et la redélégation. Ceci doit être modifié pour refléter le langage tel qu'utilisé actuellement en parlant du terme de révocation, et le retrait doit être utilisé, doit être ajouté à la question des ccTLD IDN. Ces changements seront très importants dans nos statuts et ceci est semblable à ce qui s'est passé ce matin concernant les différends. Le programme doit être exclu de l'IRP. Voici les principaux éléments qui ont changé.

Voilà, je vous rends la parole, Alejandra.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci beaucoup, Bart. Y a-t-il des commentaires sur ces points ? Très bien, je n'en vois pas.

Passons aux mises à jour par la présidente, les vice-présidents, les conseillers, les organisations régionales et le secrétariat. J'ai une mise à jour à vous donner sur la table ronde entre les organisations de soutien et les comités consultatifs. Cette réunion a eu lieu vendredi

dernier. Nous sommes tombés d'accord pour élaborer un groupe d'examen pour réexaminer les stratégies de réunion avec une charte et un calendrier très clairement défini. Ce comité se composera de huit membres et huit suppléants nommés par les AC et les SO, donc 16 participants. Au total, le Conseil d'Administration de l'ICANN sera un des participants. Nous y aborderons des questions qui sont déjà connues et qui présentent des difficultés. Et nous espérons que d'ici à Seattle, ce groupe de travail pourra présenter des résultats à l'intention des présidents des AC et des SO pour pouvoir avancer. Ensuite, nous passerons à une période « longue » de commentaires publics afin que tous les membres de la communauté puissent examiner et se prononcer sur ce qui a été proposé. Nous espérons que ceci pourra être transmis au Conseil d'Administration à Prague.

Y a-t-il d'autres mises à jour, questions ou commentaires au titre de ce point à l'ordre du jour ? Jordan demande la parole.

JORDAN CARTER :

Jordan Carter du .au, membre du conseil de la ccNSO pour l'enregistrement.

Je voulais simplement vous dire qu'il y a eu une réunion du groupe de discussion sur le SMSI+20. C'est un groupe de dialogue formel qui vise à impliquer les personnes de la communauté qui sont intéressées à s'engager sur les questions du SMSI+20 et à tenir un espace de dialogue informel. Ce groupe continuera à se réunir occasionnellement. C'est un groupe informel, il ne prend pas de décisions. C'est simplement un groupe où l'on échange des avis. De notre communauté, Chris et moi-

même y participent et d'autres personnes intéressées. C'était simplement pour vous dire que ceci a eu lieu, mais je ne vais pas rentrer dans les détails des débats qui se sont tenus cette fois-ci. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à me prévenir et j'essaierai peut-être de vous envoyer un e-mail rapide après chaque réunion du conseil s'il se passe des choses intéressantes.

ALEJANDRA REYNOSO :

Merci beaucoup, Jordan. Y a-t-il d'autres interventions ? Non, je n'en vois pas.

Passons au point 12, les candidatures à la ccNSO du gestionnaire de nom de domaine de premier niveau géographique .bd du Bangladesh.

DEMI GETSCHKO :

Oui, effectivement, comme vous le savez, nous sommes intéressés à attirer toujours plus de ccTLD à la ccNSO. Et nous avons reçu la bonne nouvelle que l'extension géographique point .bd est intéressée. C'est important pour nous parce que nous sommes intéressés à ce que les pays les plus peuplés du monde rejoignent la ccNSO. À mon sens, le Bangladesh sera bienvenu au club et nous espérons pouvoir commencer à travailler avec eux. Peut-être que Joke peut nous en dire un peu plus éventuellement. Mais bon, je pense que toutes les étapes de la candidature ont été respectées.

JOKE BRAEKEN : Merci Demi. Effectivement, le secrétariat s'est adressé à l'équipe IANA et il a été confirmé que la candidature venait du point de contact pour ce ccTLD, .bd, et aucune information n'était manquante à ce stade.

DEMI GETSCHKO : Merci.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci Demi et Joke. Y a-t-il des commentaires sur ce point ? Je n'en vois pas. Nous allons utiliser Zoom pour cela. Est-ce que je peux demander à quelqu'un de proposer une motion sur Zoom ? Je vois Pablo et Olga. Pablo propose la motion et Olga appuie. Bien, Jordan, pour la prochaine fois, ce sera par un levé de main. Nous avons donc un projet de résolution devant nous.

Y a-t-il des questions sur cette résolution ? Je n'en vois pas. Nous allons procéder au vote sur Zoom. Les coches vertes, c'est pour approuver et les croix rouges, cela signifie l'objection. Et cela ne concerne que les conseillers, les membres du conseil de la ccNSO. Très bien, je ne vois que des coches vertes ; c'est approuvé et nous accueillons .bd en tant que membre de la ccNSO. Bienvenue.

Nous continuons, nous avons le point 13. Il s'agit de l'approbation de la lettre d'invitation générale. Pour faire partie de la ccNSO, il faut des recommandations. C'est pour cela que nous avons rédigé une lettre qui indique les documents nécessaires et la version finale de cette lettre est soumise à votre approbation. Y a-t-il des questions concernant ce sujet ? Je n'en vois pas. Je regarde sur Zoom également. Bien.

Sur ce, nous avons une résolution devant nous. Il nous faut une proposition et un appui. Je vois Jennifer tout d'abord, merci Jennifer. Biyi appuie, merci. Maintenant, la décision est devant nous. Y a-t-il des questions concernant la résolution ? Bien, je n'en n'entends pas. Nous allons voter. Encore une fois, les coches vertes sont pour approuver et les croix rouges, pour refuser. Je passe en revue la liste, je ne vois que du vert. Merci beaucoup. C'est adopté.

Maintenant, nous passons au point 14 qui porte sur la prolongation de la durée du groupe de travail de la ccNSO sur l'analyse des lacunes dans les politiques. Vous avez pris connaissance du contexte. Conformément à la charte, le groupe de travail doit être présenté par l'ICANN81. Le groupe de travail a effectué une partie de son travail, mais il doit continuer d'explorer certaines des lacunes. Par conséquent, le groupe de travail souhaite reconduire son travail jusqu'à l'ICANN83 afin de pouvoir présenter des recommandations à Prague. Y a-t-il des questions ?

JORDAN CARTER :

Je suis président de ce groupe de travail sur les lacunes politiques. Entre maintenant et Seattle, nous devons terminer l'analyse de la liste IANA sur les problèmes et déterminer quel processus sera utilisé. Il s'agit de fournir une analyse, fournir un rapport. Cela nous amène jusqu'à l'ICANN82. Et ensuite, il y aura l'ICANN83. Ce sera une courte pause de mars à juin et ainsi nous pourrions déterminer s'il y a d'autres lacunes.

Je me suis prononcé pour dire qu'il n'y aurait qu'une durée courte. Mais en fait, cela n'a pas été le cas, mais ça n'a pas été très long non plus comme délai. Nous avons une méthode de travail et j'espère que nous n'aurons plus de perturbation dans notre processus PDP3. Et j'espère que le travail pourra être accompli dans ces deux prochaines réunions.

ALEJANDRA REYNOSO :

Merci Jordan et j'espère que ce ne sera pas le cas. Nous avons une décision devant nous.

Y a-t-il des questions concernant la résolution ? Je n'en vois pas. Il est temps de voter maintenant. Le vert, c'est pour approuver et les croix rouges, pour rejeter. Est-ce qu'il y a une proposition de motion ? Un appui ? Désolée, j'ai oublié. Après le vote peut-être. Procédons au vote. Je vois trois mains levées, Olga et Wafa. Je pense qu'il s'agissait de proposer une motion et un appui. Nous avons corrigé le tir en cours de route. Je ne vois que des coches vertes dans la salle. Sur ce, la décision est approuvée. Et comme Jordan l'a dit, nous espérons qu'il ne faudra pas trop de temps pour accomplir ce travail. Et nous sommes reconnaissants pour le travail qui a déjà été accompli à ce stade.

Sur ce, passons au point 15, qui porte sur la nomination des membres au groupe de travail et des présidents et des vice-présidents. Ce point est un peu long et je suis très reconnaissante pour tout le travail qui a été fait pour nommer ces personnes. Nous avons compilé cette liste en une seule résolution pour faciliter les choses. Nous avons la nouvelle direction pour le SOPC, Andreas comme président et Irina comme vice-présidente. Pour TLD-Ops, nous avons Nicolas comme vice-président.

Nous avons Jennifer qui préside l'OMC, Sophie Mitchell qui sera membre de la SOPC. Pensri et Mourad seront des membres de l'UAC et Nikki Leeson sera membre de l'OMC. Il nous manque Suleiman comme membre du DASC. Ce point est arrivé en retard pour être dans l'ordre du jour, mais ce sera inclus dans le procès-verbal. Y a-t-il des commentaires ou des questions concernant ce point ? Bien, je n'en vois pas.

Nous avons une résolution devant nous. Je demande une proposition de motion, un appui. Je vois Sean qui propose la motion et Pablo qui appuie sur Zoom. Merci. Concernant la résolution, y a-t-il des commentaires ? Oui, Pablo.

PABLO RODRIGUEZ :

Merci Alejandra. Je fais partie de l'opérateur de registre .pr pour Porto Rico. Je voudrais remercier toutes les personnes qui se sont dévouées. Je voudrais les féliciter et les remercier pour leurs services.

ALEJANDRA REYNOSO :

Tout à fait d'accord.

S'il n'y a plus de commentaires ou de questions, il est temps de voter. Veuillez voter avec les coches vertes ou les croix rouges ou le pouce levé pour Pablo. Très bien, je vois des coches vertes. Merci à tout le monde. C'est adopté. Et merci à tous les bénévoles qui rejoignent les groupes de travail et merci aux responsables, aux présidents de ces groupes de travail.

Et en parlant de bénévoles, nous passons au point 16 qui porte sur les appels à volontaires et les manifestations d'intérêt. Nous avons plusieurs postes à pourvoir. La liaison ccNSO avec l'ALAC fera l'objet d'une nouvelle manifestation d'intérêt pour appel à volontaires. Nous avons besoin de deux représentants ccNSO qui doivent être nommés au jury de sélection du prix d'excellence, parce que les mandats des personnes en exercice arrivent à échéance et il nous faut des volontaires pour le SOCP. Y a-t-il des questions ?

Je peux vous dire qu'il y a des manifestations d'intérêt pour le poste de liaison avec l'ALAC. Nous avons Jordan qui propose une motion. Sur Zoom, s'il vous plaît. Et Biyi qui propose son appui. Merci. Désolée de l'agencement des places. Il est très difficile de voir.

PETER KOCH :

Alejandra, désolé, on dirait que le contact a été perdu sur Zoom. Il faudrait que l'écran puisse défiler de façon plus précise.

ALEJANDRA REYNOSO :

Il faut actualiser l'écran. Pouvons-nous passer à la décision ? Nous avons la décision devant nous. Y a-t-il des questions ou des commentaires concernant la décision ? Je n'en vois pas. Maintenant, nous passons au vote. Veuillez aller sur Zoom. Vous connaissez la marche à suivre : les coches vertes pour approuver et les croix rouges pour rejeter. Et s'il y a des abstentions, dites-le-moi. Très bien, je ne vois que des coches vertes. C'est approuvé. Le secrétariat va proposer la résolution aussi rapidement que possible.

Maintenant, nous passons au point 17 qui porte sur les progrès de l'élection au conseil de la ccNSO.

JOKE BRAEKEN :

L'appel à nominations est maintenant fermé. Plusieurs candidats se sont portés volontaires pour des régions. Il y a plus qu'un candidat alors qu'il n'y a qu'un siège, donc il faudra des élections pour l'Asie-Pacifique et la région Amérique latine et Caraïbes. Ceci se déroulera le 27 novembre et prendra fin le 18 décembre. Les scrutins seront envoyés et le processus électoral se terminera avant l'annonce par le conseil de la ccNSO. Une séance de questions et réponses a été organisée au cours de l'ICANN81 cette semaine.

ALEJANDRA REYNOSO :

Y a-t-il des questions ou des commentaires pour Joke ? Je n'en vois pas. Nous continuons.

Passons maintenant au point 18, les progrès sur les candidatures au Conseil d'Administration. Plusieurs nouvelles à ce titre. Est-ce que vous pouvez passer au point 18 à l'écran, s'il vous plaît ? Nous avons reçu une proposition du comité de révision des directives du GRC.

SEAN COPELAND :

En mars à San Juan, le conseil a prié le GRC de commencer à travailler sur l'amélioration continue. Nous avons tenu une séance World Café à Kigali, puis une séance en ligne. L'un des sujets qui a été mentionné, c'est notre participation au vote. La communauté a suggéré que nous nous intéressions à cette question.

Nous avons ouvert un cycle d'élections pour le Conseil d'Administration, ce qui nous a permis d'évaluer l'impact de quelques idées qui avaient été proposées. Et ce que vous voyez à l'écran, ce sont deux points que nous sommes en train de tester. Celui qui est le plus simple et qui ne requiert pas d'observation du conseil, c'est que Pablo a proposé une évaluation de nos activités de contact. C'est le premier point dans la région des Caraïbes. Et le deuxième point qui requiert des commentaires du conseil, c'est la publication des votes de chaque territoire sous la forme du tableau que vous voyez en bas. Et il y a deux avantages : d'abord, si chacun voit qui vote, c'est un encouragement à voter, et le deuxième avantage, c'est qu'il serait peut-être gratifiant pour les membres de voir que leur engagement en faveur de la communauté est reflété et publié. En plus de cela, nous pourrions également savoir quelles sont les TLD qui n'ont pas voté et par conséquent, essayer de les consulter pour savoir pourquoi ils n'ont pas voté. Ceci pourrait être très utile pour nous pour pouvoir impliquer plus avant les ccTLD dans la communauté s'ils ne le font pas.

Bart, je ne sais pas si j'ai oublié quelque chose. Non, je n'oublie rien ? Très bien. Je vais laisser cette information à l'écran pour le moment.

ALEJANDRA REYNOSO : Y a-t-il des commentaires pour Sean ? Je vois la main levée de Peter dans la salle.

PETER KOCH : Je suis Peter Koch de DENIC, l'un des trois conseillers européens. Deux questions. Le texte mentionne deux ccTLD ASCII et IDN, mais c'est un

peu plus compliqué en réalité. Est-ce que vous allez prendre en compte cette complexité majeure ? Et la deuxième question concerne les progrès. Ces progrès du vote vont être présentés « en direct », c'est-à-dire à mesure que le vote a lieu ?

SEAN COPELAND : Sur la première question, Peter, nous nous basons sur le représentant des régions de TLD parce qu'il peut y avoir des doublons.

BART BOSWINKEL : Oui, parce qu'il y a certains territoires qui ont deux ccTLD. Parfois, ce sont des ccTLD IDN et d'autres des ccTLD ASCII. Mais l'intention, c'est que chaque territoire où le vote en représentation d'un territoire donné soit fait par le biais d'un représentant ou d'un émissaire. Les ccTLD ASCII et les ccTLD IDN sont différents. C'est là que l'émissaire devient important et c'est pour cela que nous suggérons une dynamique basée sur les territoires, ce qui permet une représentation de tous les ccTLD ASCII et IDN sur un territoire donné.

SEAN COPELAND : Et sur la deuxième question, oui, effectivement, ce sera mis à jour chaque jour. Et Joke que nous a proposé de faire cela pour nous à mesure que la procédure d'élection avance. Effectivement, ce sera présenté ainsi.

-
- BIYI OLADIPO : Je suis Biyi Oladipo de .ng. Cette question est pour Sean. Cette liste que nous publierions serait visible pour tous ou simplement pour les coordinateurs des élections ?
- SEAN COPELAND : Ce sera visible pour tout le monde, pas seulement pour les responsables des élections. C'est un outil pour nous.
- ALEJANDRA REYNOSO : Et lorsque l'on dit nous que ce n'est pas seulement le conseil, c'est aussi la communauté, c'est-à-dire que ce seront des informations publiques. Y a-t-il des commentaires, d'autres questions ?
- PETER KOCH : Pardon de prendre la parole à nouveau, je voudrais demander à Sean si le GRC a envisagé la possibilité que cette proposition puisse influencer l'élection de différentes manières, pour le dire simplement.
- SEAN COPELAND : Oui, nous avons envisagé les impacts possibles, mais nous avons considéré ou examiné les méthodologies de scrutin dans d'autres organisations multilatérales et il semble que le fait de montrer qui a voté ne constitue pas une atteinte à la vie privée. Mais c'est un sujet que nous pourrions considérer plus avant.

-
- PETER KOCH : Non, ce n'est pas ce que je vous ai demandé. Je voudrais savoir s'il pourrait y avoir une influence sur l'élection, par exemple concentrer les activités de campagne sur les votes manquants.
- ALEJANDRA REYNOSO : Attendez, je vais voir si j'ai bien compris. L'idée est de motiver le vote des ccTLD, puisque ce qui sera présenté dans cette liste, c'est s'ils ont voté ou pas, n'est-ce pas ? Ah non, ce n'est pas ce qui est proposé ?
- PETER KOCH : Non, d'après ce que je comprends, ceci ne va pas montrer effectivement quel a été le vote, mais si la région, le territoire a voté ou pas. Mais ceci donne néanmoins des informations aux candidats.
- BART BOSWINKEL : Si vous observez ce mécanisme, en vérité, les candidats entreront en contact avec les ccTLD de toute façon. Ce mécanisme propose tout simplement que ceci soit visible, c'est si une région donnée a voté ou pas. Et comme nous l'avons dit à l'occasion du World Café à Kigali, l'idée est de proposer au public de disposer des informations de vote. Et ceci permettra dans certaines régions qui n'ont peut-être pas encore voté d'informer l'émissaire. Donc, il est nécessaire de connaître l'émissaire pour pouvoir l'influencer. Et ce sont les personnes qui travaillent au sein du gestionnaire du ccTLD qui connaîtront l'émissaire. Et à Kigali, il a été mentionné que la dynamique serait de connaître les opérateurs, les personnes qui participent aux réunions de la ccNSO, mais l'émissaire est une organisation de gouvernements. Ces organisations

gouvernementales souvent ne savent pas ce que nous faisons. Donc, c'est utile dans ce cas-là de faire un suivi auprès des représentants, des émissaires, parce que c'est cela qui est intéressant. En revanche, les candidats ne pourront probablement pas savoir qui est l'émissaire.

PETER KOCH : D'accord, je crois que ceci répond à ma question.

ALEJANDRA REYNOSO : Y a-t-il d'autres commentaires ou d'autres questions ? Bart.

BART BOSWINKEL : Oui, un autre élément, c'est un élément plutôt satellite, mais, l'idée derrière tout cela, c'est de voir si ceci améliore les dynamiques d'élections. Et si ce n'est pas le cas, alors nous analyserons les résultats de ce mécanisme proposé, qui est un test à ce stade, et nous verrons s'il vaut la peine de continuer ou pas.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci Bart. Je ne vois plus de demande de parole ni dans la salle ni sur Zoom.

Pouvons-nous passer aux différentes décisions ? Je vais avoir besoin de quelqu'un qui fasse la proposition et d'un soutien. Oui, très bien, nous avons les deux. Est-ce que nous pouvons passer aux décisions ? Merci beaucoup. Nous sommes maintenant saisis de la décision devant nous, mais je n'en vois pas. Passons donc au vote. Merci d'activer vos petites marques vertes pour voter. Je vois que Peter a présenté une objection,

et Sean ainsi que Nick s'abstiennent. Peter vote contre. Est-ce que Peter peut nous dire pourquoi ?

PETER KOCH : Je crois que l'explication de Bart était une réponse à ma question. Mon interprétation du coût par rapport aux avantages ne me semble pas concluante et je suis convaincu qu'il y a un risque d'influence. Et je pense donc que cette expérience n'est pas utile.

CHRIS DISSPAIN : Vous pensez que le fait de voir les personnes qui ont voté posera un problème ?

PETER KOCH : Non, je pense que c'est autre chose. Il y a deux inquiétudes. Effectivement, l'ICANN pourra inviter les régions qui n'ont pas encore voté à le faire. Mais si cette information est visible pour les candidats, je pense qu'il pourrait y avoir une influence sur le vote.

CHRIS DISSPAIN : Oui, je comprends cette inquiétude, mais nous pourrions également le rendre anonyme. La chose que nous essayons de savoir, c'est si la personne désignée a voté ou non.

ALEJANDRA REYNOSO : Oui, nous informons périodiquement de la quantité de personnes qui ont voté sur un sujet donné, mais il s'agit là d'une nouvelle proposition

qui nous permet de visualiser une liste des territoires ayant voté et que cette liste soit publique. Habituellement, nous avons des résumés à la fin et même pendant les élections, mais ces résumés ne disent pas qui a voté.

CHRIS DISSPAIN :

Voilà, je crois que c'est là le problème. C'est une élection. C'est, de toutes nos activités, celle qui a le plus d'impact, dans la mesure où nous votons pour les membres du conseil ou pour nos représentants auprès du Conseil d'Administration. Et je pense que la question de Peter est valable. Si la raison derrière cette initiative et de savoir si un territoire a voté ou pas, je pense que c'est intéressant. Nous pouvons les inviter à voter. Mais y a-t-il une influence sur les pays qui n'ont pas encore voté par le fait de voir qui a voté ou pas ? Et en particulier dans les régions où il peut y avoir des différences culturelles et linguistiques entre différentes parties de la région, pourrait-il y avoir une possibilité que la publication d'une liste de personnes ayant voté pendant le vote lui-même ait un impact sur le vote ou alors qu'ils choisissent de ne pas voter ? Je pense que c'est là la question et c'est quelque chose que nous devrions analyser.

BART BOSWINKEL :

Je ne veux pas m'exprimer en votre nom, mais je crois vous avoir compris. Si on met sur la liste des personnes qui n'ont pas voté, il y aura des risques de tentative d'influence, de pression.

-
- CHRIS DISSPAIN : Quand vous avez une élection, vous allez peut-être faire l'objet de pressions, de lobbying. Il y a des différences culturelles dans la compréhension qu'ont les uns et les autres de ce que constitue le lobbying, et il y a cette possibilité. Il faut être clair : le vote, c'est quelque chose d'individuel et la personne qui vote peut recevoir des pressions, recevoir des e-mails, etc., etc. Cela peut être problématique.
- BART BOSWINKEL : Mais cet individu n'est pas sur la liste.
- CHRIS DISSPAIN : Mais c'est évident, n'est-ce pas ? Nous connaissons le territoire.
- BART BOSWINKEL : Non, nous ne savons pas. Nous ne savons pas qui est l'émissaire.
- ALEJANDRA REYNOSO : Nous avons débattu et pendant ce temps, il y a eu des idées qui ont émergé. Je vois que vous avez vos marques vertes. Je vous demande de les baisser maintenant.
- Je vais vous poser une question connexe. Avez-vous suffisamment d'informations pour prendre une décision maintenant ou pas ? Le cas échéant, votez vert. Et si vous n'avez pas suffisamment d'information et que vous souhaitez reporter, alors dites rouge.
- NICK WENBAN-SMITH : Est-ce que nous avons besoin d'un vote à la majorité ou à l'unanimité ?
-

ALEJANDRA REYNOSO : Je crois que la majorité, c'est suffisant. Les coches vertes pour décider que nous avons suffisamment d'information ou alors le rouge pour différer.

MOLEHE WESI : Mes excuses, je suis les conversations. J'essaie de rationaliser la décision qui consisterait à différer cela. Je pose la question parce que nous votons sur quelque chose qui est soumis à un véritable processus, je pense, et nous sommes à l'étape où il y a eu une proposition qui a été appuyée et nous sommes passés à l'approbation. Je ne pense pas que la discussion qui s'étant suivie avait pour but de différer, mais plutôt de proposer des éclaircissements. Je pense que Sean et d'autres personnes ont réfléchi à la teneur de leurs réflexions et cela a suscité un débat. Et donc, je pense que la majorité, c'est nécessaire.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci. J'allais tirer la conclusion. Je vois des marques rouges, mais pas suffisamment pour différer. Je suis d'accord, nous devons procéder au vote maintenant. Veuillez effacer vos marques vertes ou rouges et notez que Sean et Nick s'abstiennent. Les marques vertes si vous approuvez cette décision ou les croix rouges si vous rejetez cette décision. J'ai compté trois objections et le reste, ce sont des marques vertes. La majorité a approuvé. Cette décision est adoptée.

Nous passons maintenant au point suivant de notre ordre du jour. Nous souhaitons une mise à jour sur les progrès de l'élection du Conseil.

JOKE BRAEKEN :

Nous avons conclu la procédure d'élections pour le siège 12. Il y a eu des vérifications qui sont en cours et cela commencera le 4 février. La ccNSO a eu l'occasion au cours de l'ICANN81 d'échanger avec les candidats et il y aura des opportunités de poser des questions et d'obtenir des réponses au cours de l'année suivante.

ALEJANDRA REYNOSO :

Merci beaucoup, Joke. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires à poser à Joke ? Je n'en vois pas.

Maintenant, nous passons au point suivant, c'est le prochain sous-sujet. C'est un éclaircissement sur le calendrier. Je vais récapituler. Un candidat a demandé s'il était possible de déplacer la date qui est déjà prévue pour les questions et réponses en virtuel. Et après consultation, il a été suggéré que la nouvelle date, à savoir le mois de février, convient. Nous avons cette proposition ici d'approuver le nouveau calendrier pour la séance de questions et réponses virtuelles. Y a-t-il des questions concernant ce sujet ? Je n'en vois pas. Nous avons la résolution devant nous. Est-ce que je peux avoir une proposition et un appui sur Zoom ? Je vois Ali qui fait de la proposition, Biyi appuie cette proposition. Merci. La décision est devant nous. Y a-t-il des questions concernant la résolution elle-même ? Je vois Ali que votre main toujours levée. Non, c'est une main ancienne.

S'il n'y a pas de questions ou de commentaires, procédons au vote. Nous avons les marques vertes pour approuver et les croix rouges pour rejeter. Il est noté que Nick ne participe pas à ce scrutin du tout. Nous

passons en revue la liste sur Zoom. Je ne vois que des marques vertes. C'est approuvé. Merci beaucoup.

Maintenant, nous passons au point suivant. Il nous reste encore 18 minutes. C'est le point 19 qui porte sur les prochaines étapes de la révision des lignes directrices sur les contributions financières de la ccNSO. Vous vous souvenez de la décision de mardi dernier, lorsque Byron et Xavier ont introduit ce sujet. Vous savez que nous avons discuté des portefeuilles d'activités. Ce sujet est inclus dans la liste des sujets. Devant vous, vous avez la résolution qui explique comment nous sommes arrivés où nous sommes actuellement et il y a aussi les voies à suivre pour aller de l'avant. Y a-t-il des questions sur ce sujet ? Jordan, vous avez toujours votre marque verte.

S'il n'y a pas de commentaires ou de questions, passons maintenant à la décision. Est-ce que je peux avoir une proposition et un appui ? Je vois Olga qui fait la proposition sur Zoom et Sean qui propose son appui. Merci. Affichons la décision à l'écran. Merci. Y a-t-il des questions concernant la résolution ? Je ne vois pas de mains.

Nous pouvons directement passer au vote. Choisissez les marques vertes pour approuver ou les croix rouges pour objecter. Et si vous vous abstenez, dites-le-moi.

BART BOSWINKEL :

Juste un point. Veuillez noter le calendrier. Le but, nous l'espérons, lors de la rédaction de cette résolution, est que la première réunion de ce groupe se déroule avant la pause saisonnière. Le texte doit avoir été lu

et examiné avant la fin de la semaine prochaine. Donc, ce calendrier ne peut pas fonctionner.

Deuxièmement, si vous êtes intéressés, veuillez réfléchir pour savoir si vous souhaitez ou non participer à ce groupe de travail.

ALEJANDRA REYNOSO :

Merci Bart. Maintenant, veuillez remettre vos coches vertes pour que je puisse voir le résultat du vote. Bien, je ne vois que des coches vertes. C'est adopté. Merci. Donc, tenez compte du calendrier comme Bart l'a dit.

Nous sommes au point 20. Nous avons les résultats et les observations de l'atelier du conseil. Est-ce qu'il y a des commentaires ou des observations que vous souhaitez partager ? Dans le cas contraire, j'ai quelques notes à proposer. Il est tout à fait évident que la charge de travail et les capacités doivent être équilibrées. Il faut une participation active. Il faut prévoir une définition des KPI et il faut aussi un plan de succession. Il faut qu'il y ait une division du travail. Les délais sont courts. S'il n'y a pas de mains levées... Je vois Pablo.

PABLO RODRIGUEZ :

Pablo Rodriguez de l'opérateur de registre .pr.

Je crois que l'atelier a été productif. Nous disons qu'il faut inclure davantage de personnes, amener davantage de personnes. Cependant, il faut établir des critères concernant les compétences requises pour ces personnes qui vont rejoindre le groupe pour nous aider à accomplir les objectifs souhaités. Voilà ce que j'ai retenu de cet atelier, et c'est

quelque chose que je continuerai à promouvoir pour amener des gens qui nous aideront à réaliser nos objectifs. Merci.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci Pablo. Notez qu'en décembre, nous allons réaliser un suivi en utilisant la même méthode et en utilisant les résultats de l'atelier.

Je ne vois pas d'autres demandes de parole, donc passons au point 21, qu'avons-nous entendu dans les réunions. Comme vous le savez, nous avons déjà fait un bilan des séances, mais s'il y a des informations qui vous semblent urgentes, c'est le moment. Jordan.

JORDAN CARTER : Sur la question de la plénière communautaire, j'ai trouvé le sujet assez difficile à suivre et le sujet me semblait échapper un peu à la « juridiction de l'ICANN », même si j'ai beaucoup apprécié l'intervention d'Olga. Personne ne sait de quoi je parle, n'est-ce pas ? Ce que je veux dire, c'est que mercredi matin, une plénière communautaire s'est tenue. Elle s'intitulait « Changement de paradigme, mécanisme multipartite, etc. » Je crois que c'était à la frontière de la juridiction du mandat de l'ICANN. Nous avons eu 45 minutes de présentation de contexte pour un événement de 90 minutes et une alternative a été proposée pour cette plénière. Les SO/AC ont tout simplement tiré au sort pour savoir quel sujet allait être abordé pendant cette plénière et j'aurais souhaité que ce soit l'autre sujet qui soit choisi.

ALEJANDRA REYNOSO : Oui, effectivement, je suis d'accord.

NICK WENBAN-SMITH : Sur la question de l'utilisation malveillante du DNS dont j'étais chargé, nous avons tenu une bonne séance avec le GAC hier matin. Et je ne savais pas, quelque chose que j'ai entendu dans la séance, c'est que ce sujet est un point prioritaire pour les débats. J'ai trouvé cette séance très intéressante. Je pense qu'il faut toujours nous préparer avant ce genre de séance pour pouvoir apporter nous aussi des messages constructifs, car ces séances constituent une opportunité intéressante pour parler du sujet.

SEAN COPELAND : Je soutiens ce que Nick vient de dire. La séance avec le GAC était bonne et nous pourrions tenir un événement qui ressemble un peu à un World Café sur le DASC. C'est un sujet dont nous sommes actuellement en train de parler. Donc, ne le perdons pas de vue.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci. Peter.

PETER KOCH : D'abord pour répondre à Jordan, j'ai raté la fameuse réunion mentionnée par Jordan. Mais je peux parler de cette question avec plaisir pour voir comment nous pourrions mieux contribuer à l'organisation de ces séances plénières puisqu'effectivement, je n'étais pas tout à fait satisfait par le résultat. C'est peut-être quelque chose que nous pourrions aborder de façon informelle.

En ce qui concerne cette plénière communautaire, j'ai développé une proposition de scénario qui va peut-être vous paraître un peu dystopique, mais je pense qu'il faut souligner que des débats qui sont en cours au sein de la communauté font un parallèle avec ce que nous abordions à l'occasion du FOI. Et le groupe de gouvernance du système racine auquel nous participons à hauteur de deux sièges ne semble pas s'approcher actuellement d'un résultat significatif. L'équipe des nombres ne semble pas parvenir à un résultat, mais nous avons abordé ces questions au sein du GAC et des éléments intéressants ont été proposés. Je pense que nous devrions garder un œil sur cette question.

Et pour finir, nous travaillons sur les questions de l'analyse des lacunes des politiques, mais il y a aussi le SMSI+20 l'année prochaine. Il semblerait que dans l'année qui vient, nous allons être confrontés à des sujets qui ne nous permettront peut-être pas d'atteindre les résultats attendus ou auxquels nous allons devoir participer plus activement. Peut-être que nous devrions aborder ces aspects, mais aussi tout simplement voir ce que nous allons faire face à ces situations assez catastrophiques. Peut-être que nous devrions partager nos expériences en matière d'interprétation de ces documents de base sans cependant perturber le travail d'autres organisations de soutien et peut-être travailler de façon plus informelle avec ces organisations.

ALEJANDRA REYNOSO :

Merci Peter. Vous suggérez que nous ayons un canal de communication qui soit plus formel avec l'ASO ?

-
- PETER KOCH : Je pense que nous pourrions peut-être proposer une série de réunions bilatérales pendant la période intersession ou au moins réserver quelques minutes de nos réunions du conseil pour aborder ces questions. Nous nous sommes déjà engagés à participer aux dynamiques liées au SMSI+20, mais nous n'avons pas suffisamment abordé ces sujets dans nos propres cercles et nous devons nous assurer que chacun comprenne bien les enjeux de ces débats.
- ALEJANDRA REYNOSO : Bien, c'est noté. Olga demande la parole.
- OLGA CAVALLI : Olga Cavalli, membre du conseil de la ccNSO nommée par le NomCom. J'ai été invitée à la session d'hier en tant que membre de la communauté, mais j'ai mentionné que j'étais membre du conseil de la ccNSO. Je pense que la session était intéressante. Ma proposition, lorsqu'on m'a demandé de participer, était de formuler quelques observations provenant des économies en développement comme ma région. Mais je n'ai pas très bien entendu ce que vous venez de dire et peut-être que vous pourriez répéter, s'il vous plaît.
- JORDAN CARTER : Nous pourrions avoir des points de vue divergents sur cette séance, mais j'ai trouvé que les intervenants étaient très difficiles à suivre et à comprendre et qu'il aurait été plus intéressant d'aborder le sujet qui a été proposé par la ccNSO. Mais bon, je sais qu'il y a d'autres personnes qui ont peut-être aimé le contenu de cette session. Mais quoi qu'il en
-

soit, je pense que nous aurions pu utiliser ce temps qui nous a été donné pour cette session de façon plus constructive. Ceci souligne peut-être l'importance de participer au processus de préparation.

ALEJANDRA REYNOSO : Olga, vous levez toujours la main sur Zoom. Non, ce n'est plus nécessaire, bien.

Il ne nous reste que deux minutes. Y a-t-il des observations au titre du point autres questions ? Non ?

Le point suivant 23, prochaines réunions du conseil : 12 décembre à midi UTC.

Passons maintenant au point 24, remerciements et bienvenue. Merci à Olga et à Nominet de nous avoir offert ce merveilleux cocktail. C'était une soirée très agréable. Merci à Rosemary Sinclair, Jacques Latour et Leonid Todorov pour vos contributions considérablement très utiles depuis plusieurs années. Nous espérons vous retrouver à l'avenir dans d'autres circonstances, mais vous allez nous manquer beaucoup.

Bienvenue à Jaijit Bhattacharya, le conseiller à la ccNSO nommé par le NomCom. Merci au MPC, au groupe de travail sur la technique, à l'IGLC, au DASC et au groupe de travail sur l'analyse des lacunes des politiques pour l'organisation des sessions de la ccNSO à l'occasion de cet ICANN 81. Merci également au secrétariat de la ccNSO : Bart, Claudia, Susie, Kathy et toutes les autres personnes qui nous ont aidés pour leur soutien exceptionnel à l'occasion de cet ICANN. Tout ceci serait impossible sans vous. Merci. Et pour leur travail acharné et leur

patience visant à impliquer plus de personnes dans les activités de la ccNSO, merci aux interprètes et à l'équipe technique dans la salle et à distance. Pour finir, pour leur participation en personne ou à distance, merci à toutes et à tous.

Cette séance est maintenant close et nous pouvons arrêter l'enregistrement.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]